

Participer à une formation syndicale! Un droit!

Au cours d'une année scolaire, **chaque professeur des écoles** du Bas-Rhin a droit :

- à **9 heures de Réunions d'informations syndicales (R.I.S.)**.
 - à **12 journées dans le cadre de la «formation syndicale»**. Si vous souhaitez participer à notre stage, cette autorisation d'absence vous sera accordée de « droit ».
- Syndiqué...ou non, adjoint ou directeur, en maternelle ou en élémentaire....tout le monde peut participer à ce stage. Inscrivez-vous sans attendre!



Modèle d'autorisation d'absence à envoyer à votre IEN avant le 14 février 2016 dernier délai

NOM Prénom
Grade et fonction
Etablissement

À Madame l'Inspectrice d'Académie
S/c de M/Mme L'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale
de la Circonscription de.....

Madame l'Inspectrice d'académie,

Conformément aux dispositions de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (art. 34 alinéa 7), j'ai l'honneur de solliciter un congé avec maintien intégral du salaire pour la journée du **14 mars 2016** afin de participer à un stage de formation syndicale. Il se déroulera à Strasbourg (Maison des syndicats, salle A, rue Sédillot).

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU du Bas-Rhin sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous prie, madame l'Inspectrice d'Académie, de recevoir mes salutations respectueuses.

À, le.....2016 Signature

Un droit syndical ne s'use que si l'on ne s'en sert pas!

Bulletin d'inscription à renvoyer (par courrier ou courriel) au SNUipp-FSU 67

Dès que vous avez envoyé la demande ci-dessus à votre IEN (n'attendez pas la réponse de votre IEN)

NOM..... Prénom
Adresse personnelle
.....
Adresse électronique :
TEL :
Etablissement :